

DEVENIR ARCHITECTE ACCOMPAGNATEUR DE PARCOURS VAE

◇ Référence : F7



INTER

- 🕒 Durée : 3 jours
- € Tarif : 1 850 € net par participant (non assujéti à la TVA)
- 📍 Lieu : Paris et à distance
- 📅 Dates de début des prochaines sessions :

20
mars 2025

10
sept. 2025

INTRA

Vous souhaitez cette formation en intra, contactez-nous au :

- ☎ 01 45 49 99 15
- @ contactentreprises@udd.eu



Public :

Professionnels amenés à accompagner des candidats à la Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE)



Prérequis :

Connaître les techniques d'animation et de gestion d'un groupe d'adultes et de conduite d'entretien individuel



En savoir plus

sur nos méthodes mobilisées, modalités d'évaluation et accessibilité aux personnes en situation de handicap

Objectifs :

- ✓ Assurer un accompagnement global et méthodologique de tout candidat à la VAE
- ✓ Maîtriser le cadre légal de la VAE
- ✓ Élaborer la demande de faisabilité et gérer les aspects financiers

Programme :

1. Maîtriser le cadre légal et l'organisation de la VAE

- Acquérir une connaissance approfondie du cadre légal, des principes et des procédures de la VAE
- Comprendre le rôle et les responsabilités de l'Architecte Accompagnateur de Parcours dans le processus de VAE
- Développer une posture professionnelle adaptée à la VAE

2. Savoir élaborer la demande de faisabilité du candidat

- Apprendre à constituer un dossier de faisabilité structuré et conforme aux exigences des organismes certificateurs
- Développer des compétences pour évaluer l'adéquation entre le parcours du candidat et les critères de certification

3. Assurer un accompagnement global et méthodologique

- Mettre en place un accompagnement personnalisé et adaptatif pour répondre aux besoins spécifiques de chaque candidat, avant et après le jury
- Utiliser des outils et des techniques d'accompagnement pour faciliter la constitution du dossier de VAE et la préparation au jury

4. Gérer les aspects financiers :

- Se familiariser avec les dispositifs de financement de la VAE et les modalités de prise en charge



ATELIER :

Le groupe formalise des parcours VAE individualisés et conduit des entretiens de positionnement, en vue d'élaborer des dossiers de faisabilité (formation et VAE).



MISE EN SITUATION :

Jeux de rôle sur la conduite d'entretien d'explicitation



ATELIER :

Chaque participant travaille sur son scénario pédagogique, sa planification, tout en bénéficiant des retours du groupe et du formateur.

Bulletin d'inscription

Formation inter-entreprise



☑ Merci de bien vouloir adresser ce bulletin d'inscription à contactentreprises@udd.eu

FORMATION :

Titre de la formation :

Date de début de session : / / Lieu de la formation :

Tarif par participant : € net de Taxes

PARTICIPANT(S) :

Civilité : Madame Monsieur

Prénom :

Nom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Civilité : Madame Monsieur

Prénom :

Nom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

ENTREPRISE :

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation si différente :

Adresse :

Code postal : Ville :

RESPONSABLE DE FORMATION (suivi de l'inscription) :

Civilité : Madame Monsieur

Prénom :

Nom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

FINANCEMENT :

Prise en charge OPCO : Oui Non

Si oui, préciser :

Nom de l'OPCO :

Adresse :

Code postal : Ville :

INFORMATIONS DU CONTACT :

Civilité : Madame Monsieur

Prénom :

Nom :

Téléphone :

E-mail :

Date : / /

Signature du responsable de l'inscription* :



Pour toute correspondance :
contactentreprises@udd.eu

Nos conditions générales de vente sont consultables sur le lien suivant : [CGV](#), nos mentions légales sur le lien suivant : [Mentions légales](#) et notre règlement intérieur sur le lien suivant : [Règlement intérieur](#).

Université du domicile – Centre de formation Entreprises

66 avenue du Maine 75014 Paris – 01 45 49 99 15

Siège social : UDD, 60 rue Saint-Blaise - BP 60130, 61004 Alençon Cedex – NAF/APE : 8299Z

RCS : 834 111 601 ; TVA intra-communautaire : FR13834111601

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 28610102561 auprès du préfet de région de Normandie

* Les signatures doivent être obligatoirement manuscrites ou électroniques à condition qu'elles correspondent aux normes en vigueur (Universign, Docusign, Yousign, Je suis en cours, etc.).

© UDD // Tous droits réservés // Novembre 2024 // Création : Hogueia Design // Crédits photos Shutterstock : loreanto